

# Un bachelier pour former les accueillants d'enfants

## L'ASBL Nouvelle Orientation enfance souhaite que la formation initiale des professionnels des crèches soit revue à la hausse.

C'est en 1845 que sont apparues les premières crèches en Belgique. À l'époque, ces structures ont une fonction économique : permettre aux femmes d'accéder au marché de l'emploi. Mais aussi une fonction sociale : « *Préserver la santé et la vie des enfants issus de familles en situation de pauvreté* », indique l'ONE. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, un premier virage s'amorce ; les crèches ont alors pour missions principales l'hygiène des enfants, les repas, l'habillement...

À partir de 1970, on commence à parler du rôle éducatif des crèches. Cela se confirme dans les années 90 avec l'obligation pour les structures de rédiger un projet éducatif.

Les missions des crèches, on le voit, ont fortement évolué depuis 1845. Mais pour divers experts et acteurs de terrain, la formation des accueillant(e)s ne s'est pas adaptée en fonction et, par conséquent, un décalage existe entre les compétences acquises et celles qui sont requises sur le terrain. Parmi ces dernières, citons : être capable de créer un environnement à la fois stimulant et sécurisant, assurer une relation de confiance avec les parents, les soutenir dans leur parentalité, s'adapter aux besoins de chaque enfant, gérer ses propres émotions...

Actuellement, les puériculteurs sont formés dans le secondaire professionnel. Cette formation dure trois ans. Pour les membres de l'ASBL NOE (Nouvelle orientation enfance), ce n'est pas suffisant. « *Ce n'est en aucun cas une critique de ces formations. Il est matériellement impossible d'acquérir ces compétences en si peu de temps et avec les outils mis à leur disposition* », indiquent les membres de NOE dans un manifeste

(« *Accueillir les tout-petits. Oser "la revendication". Un manifeste de terrain pour des milieux d'accueil de qualité* »).

### Une réflexion d'ici à 2018

À côté du manifeste, le collectif a également lancé une pétition. Le souhait principal de l'ASBL est de voir émerger une formation supérieure de type bachelier comme c'est le cas dans d'autres pays et en Flandre. « *Accueillir des enfants est un vrai métier, qui n'est pas que technique. Ces personnes méritent d'être reconnues* », énonce Florence Pirard, chargée de cours en faculté de psychologie, logopédie et sciences de l'éducation à l'ULiège. D'où l'importance de les valoriser par une formation supérieure.

Celle qui est aussi chercheuse au sein de l'Unité de recherche Enfances a réalisé deux études à la demande de l'ONE. L'organisme est en effet chargé de mener une réflexion d'ici à 2018 sur la formation initiale et de proposer des adaptations au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La chercheuse a d'abord réalisé un état des lieux avant d'observer la réalité dans d'autres pays afin de proposer une vision pour la Belgique francophone.

« *Aujourd'hui, on repense la formation des enseignants de maternelle. C'est très bien, mais les enjeux se posent bien avant* », avance Florence Pirard. Et renforcer la formation en maternelle ne va faire « *qu'accentuer l'écart entre les gens qui travaillent avec les 0 à 3 ans et ceux qui s'occupent des 3 à 12 ans* », met en garde François Maréchal, psycho-pédagogue pour les crèches de la Ville de Seraing et membre de NOE. Pour les deux experts interrogés, il faut cesser cette

dissociation entre les deux groupes d'âge. Et créer, au niveau de la formation, un tronc commun de 0 à 12 ans.

Le bachelier ne remplacerait pas la formation actuelle dispensée dans le se-

condaire professionnel ; il viendrait la compléter. Cela permettrait aux élèves qui sortent du secondaire général de s'orienter vers une carrière d'accueillants. Ce qui n'est pas possible actuellement. À terme, différents statuts pourraient donc cohabiter au sein d'une même équipe. L'idéal étant qu'il y ait au moins une personne possédant un bachelier par équipe. Les personnes travailleraient non pas dans une relation hiérarchique mais de compagnonnage.

Au personnel déjà en place, il serait proposé de suivre la formation en version allégée une fois les acquis valorisés. C'est ce qui est pratiqué en Flandre.

Au niveau financier, la réforme représenterait un coût mais pas faramineux, selon François Maréchal : « *Dans tous les pays où un bachelier existe, le nombre de diplômés dans la masse salariale représentée entre 25 et 50 %.* Et la différence barémique entre un CESS et un bac+3 n'est pas exponentielle. » Enfin, pour les deux experts, il faut considérer l'argent investi dans la petite enfance comme un investissement plutôt que comme un coût. Selon James Heckman, Prix Nobel d'économie en 2000, plus on investit tôt dans l'éducation et le bien-être d'un enfant, plus les bénéfices pour l'individu et la société sont importants. ■

VIOLAINE JADOUX

**Accueillir des enfants est un métier complexe. Des experts souhaitent qu'un bachelier soit créé pour les former.** < D.R.